



# Know the facts... Make an *informed* choice

## Standing up for your pensions

Before the Community Care Access Centres (CCACs) were established in 1997, most of OPSEU's home care members were either directly employed by the municipalities or by the non-profit Victorian Order of Nurses.

In 1997 these employees were transferred to serve as direct employees of the CCACs, disqualifying them from continued participation in their old plans. The Ontario government recommended that they instead be enrolled in the Hospitals of Ontario Pension Plan (HOOPP). OPSEU's members were reassured by the province that if they went with HOOPP, the province would "ensure that employees suffered no pension losses as a result of the transfer." The government never followed through.

These members now belong to two pension plans rather than one. The net effect of not having one continuous pension plan will be a loss in benefits at the conclusion of their careers – something the province initially denied would happen.

**OPSEU was the only union to proceed with a class action against the government over this claim.** At that time, no other union wanted to get involved.

When ONA became aware that union votes among former CCAC employees were going to happen, ONA decided to try to join the class action suit. This caused significant delays to our proceedings.

Despite the delays because of the ONA's maneuver, we have completed the discovery

portion of the proceedings and are now waiting for a trial date.

ONA didn't want to join this action four years ago. We wonder why they want to now. And as far as CIPP, we are not aware that they took any action on this issue at all.

### Members speak!

I started working at the Hamilton-Wentworth Home Care Program, administered by the VON, in 1983.

When the Conservative Government mandated the new Community Care Access Centres in 1997, then Minister Cam Jackson stated that the Home Care employees would not incur any financial loss as a result of the transition. In fact, every former Home Care employee in the Province has had his/her pension negatively affected by the move to the new CCACs. My financial consultant recently viewed my pension statements (from VON and HOOPP) and stated that what the government has done to my pension is "criminal."

OPSEU decided to stand up and fight by challenging the Government over the very real pension loss suffered by its members. OPSEU made several invitations to both ONA and CUPE to join the legal challenge, none of which were accepted by the other unions. OPSEU is the only union to invest time and financial resources to the legal action on behalf of its members across the province. OPSEU has kept me informed of the development throughout this legal challenge.

ONA has now delayed the legal proceeding because they want to get "on board" the pension issue. ONA would not fight for its members previously but now, suspiciously, chooses to jump on the lawsuit during a vote to determine our union. I am so glad that OPSEU has continued to support our pension issue. I could not have done this on my own.

Thank you, OPSEU.

Maggee Brown



# Connaissez les faits... Faites un choix *informé*

## À la défense de vos pensions

Avant la mise sur pied des Centres d'accès aux soins communautaires (CASC), en 1997, la plupart des membres du SEFPO préposés aux soins à domicile, étaient directement employés par les municipalités ou par les Infirmières de l'Ordre de Victoria, un organisme sans but lucratif.

En 1997, ces employés sont devenus des employés des CASC. Ceci dit, ils n'ont pas pu continuer de participer à leurs anciens régimes de retraite. Le gouvernement de l'Ontario a recommandé qu'on les inscrive plutôt au Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (RRHO). La province a rassuré les membres du SEFPO en leur affirmant que s'ils choisissaient le RRHO, la province veillerait à ce qu'ils ne subissent aucune perte de pension en raison du transfert. Le gouvernement n'a pas tenu sa promesse.

Désormais, ces membres font partie de deux régimes de retraite plutôt qu'un seul. Conséquemment, ces membres connaîtront une perte de prestations à l'issue de leur carrière – une chose qui, selon les promesses de la province, n'arriverait pas.

**Le SEFPO fut le seul syndicat à exercer un recours collectif contre le gouvernement dans le cadre de cette revendication.** Aucun autre syndicat ne voulait alors s'impliquer.

Lorsque l'AIIO a appris que des votes syndicaux parmi les anciens employés des CASC allaient avoir lieu, elle a décidé d'essayer de se joindre au recours collectif - ce qui a entraîné d'importants retards dans la procédure.

En dépit de ces retards causés par la manoeuvre de l'AIIO, nous avons passé les étapes de communication et d'interrogatoire préalables et attendons désormais la date du procès.

L'AIIO ne voulait pas se joindre à ce recours collectif il y a quatre ans. Nous nous demandons pourquoi elle tient tant à le faire aujourd'hui. Quant au CIPP, s'il a pris des mesures à ce sujet, nous n'en savons rien.

### Les membres parlent!

J'ai commencé à travailler pour le programme de soins à domicile de Hamilton-Wentworth, administré par les IOV, en 1983.

Lorsque le gouvernement conservateur a mandaté les nouveaux Centres d'accès aux soins communautaires, en 1997, Cam Jackson, alors ministre, a indiqué que les employés préposés aux soins à domicile ne subiraient aucune perte financière en raison de la transition. En fait, chaque ancien employé préposé aux soins à domicile dans la province a vu sa pension négativement affectée par la transition aux nouveaux CASC. Mon conseiller financier a récemment passé en revue mes relevés de pension (des IOV et du RRHO) et a indiqué que ce que le gouvernement a fait à ma retraite est « criminel ».

Le SEFPO a décidé de se défendre et de lutter en exigeant des explications au gouvernement en ce qui concerne la perte réelle de revenu de pension subie par ses membres. Le SEFPO a invité plusieurs fois l'AIIO et le SCFP à se joindre à la contestation judiciaire, mais sans succès. Le SEFPO est le seul syndicat à investir son temps et ses ressources financières pour cette action en justice lancée au nom de ses membres à travers la province. Le SEFPO m'a tenue au courant des développements dans le cadre de cette contestation judiciaire.

L'AIIO a maintenant retardé la procédure parce qu'elle veut donner son avis relativement aux questions de retraite. L'AIIO ne voulait pas lutter pour ses membres avant cela, mais maintenant, étrangement, elle choisit d'intervenir pendant un vote visant à déterminer notre syndicat. Je suis si heureuse que le SEFPO ait continué à soutenir nos questions de retraite. Je n'aurais pas pu le faire toute seule.

Merci SEFPO.

Maggee Brown